

19 juin 1997, Québec

Conférence de presse pour le bilan de la session parlementaire

M. Bouchard: Juste avant que Pierre prenne la parole, je voudrais féliciter votre nouvelle présidente de son accession à ses fonctions, mais je pense que, Pierre, tu pourrais étrenner la présidente, là.

M. Bélanger: Oui, c'est ça. On va voir ses talents de modératrice. Ha, ha, ha!

La Modératrice: Alors, nous aurons une allocution, 20 minutes en français, Normand, et 10 minutes en anglais.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bélanger: Alors, Mmes et MM. les journalistes, cette session aura été l'une des plus productives que nous ayons connues ces dernières années au plan législatif. Comme vous le constaterez, au terme de ce bilan, le gouvernement peut être particulièrement fier de son menu législatif. Pour ma part — et j'y reviendrai — au-delà du menu, ce qui me réjouit le plus c'est que cette somme de travail importante ait été accomplie sous l'empire du nouvel horaire.

Depuis l'ouverture de la session le 11 mars dernier, 63 projets de loi ont été adoptés par l'Assemblée nationale. Sans faire une nomenclature exhaustive de tous les projets de loi, laquelle d'ailleurs vous retrouverez en annexe, permettez-moi de parcourir rapidement la liste des principaux projets de loi adoptés cette session. Vous constaterez qu'au-delà des chiffres abstraits se dresse une action gouvernementale cohérente et soutenue. Alors, au niveau économique, évidemment, on a eu le projet de loi n 95, Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté; 102, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec; 103, Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre; 104, Loi sur la diminution des coûts de la main-d'œuvre; 92, sur la Commission de développement de la métropole; 150, sur la création du ministère de l'Emploi et de la Solidarité; 65, au niveau des projets de loi à caractère social, Loi instituant au Code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale; projet de loi n 88, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de congé annuel; 144, Loi sur les prestations familiales; 145, Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance; 194, Loi sur la divulgation de la rémunération des dirigeants d'entreprises, et je tiens à souligner que c'est un projet de loi d'ailleurs qui était présenté par un député, M. le député de Lévis, ce qui est quand même assez peu habituel dans notre parlementarisme et je suis très fier, comme leader du gouvernement, donc, un projet de loi d'un député a été adopté.

Projet de loi n 40, Loi modifiant la Charte de la langue française; projet de loi n 64, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes. On a eu projet de loi n 131, sur le ministère du Conseil exécutif concernant l'éthique et la déontologie. On a eu 125 aussi qui était attendu par les municipalités, une loi pour prévenir la criminalité. Et je crois qu'aujourd'hui on a terminé en beauté par un vote unanime, à l'Assemblée nationale, relativement à la loi n 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. Pour ma part, j'aimerais qualifier d'extrêmement positive l'introduction du nouvel

horaire. J'écoutais tout à l'heure le chef de l'opposition qui parlait que peut-être on n'avait pas eu assez de volume pour pouvoir vraiment juger du nouvel horaire. Premièrement, au niveau du nombre, c'est presque un précédent au niveau de 63 projets de loi. Quand on remarque aussi l'ampleur de certains projets de loi, l'envergure de certains projets de loi au niveau des réformes qui ont été accomplies par ces projets de loi, je crois qu'il est, en tout cas, il est faux de prétendre que le volume n'était pas là. Au contraire, on a eu un volume très considérable de projets de loi. Ce que je constate au-delà des économies substantielles que les modifications auront apporté, le nouvel horaire aura, je crois, contribué à réduire la fatigue et le niveau de stress en session intensive et, par le fait même, à faciliter le travail législatif des députés. Le nombre de projets de loi adoptés de cette session en témoigne.

Évidemment, le fait que nous ne pouvions plus siéger la nuit, sauf exception, était un risque qu'acceptait de prendre le gouvernement. Je pense qu'en bout de course cela a été profitable. J'ajouterai aussi donc que l'image des députés s'en est trouvée améliorée. Il est clair que notre caucus souhaite que les changements apportés sur une base temporaire soient reconduits au mois d'octobre afin de conserver cet horaire sur une base permanente. Nous espérons que l'opposition officielle partagera le même point de vue. Un autre changement important a fait l'objet d'une expérience pilote et s'est avéré un succès.

Encore une fois, le gouvernement a pris un risque en acceptant la création d'une nouvelle commission des comptes publics, d'autant plus que cette dernière était présidée par un député de l'opposition officielle. Cette commission aurait pu rapidement se transformer en une espèce de cirque où la démagogie aurait triomphé. Ce ne fut pas le cas. L'expérience a été, quant à moi, concluante et les ministres ont apprécié. À cet égard, j'aimerais avoir un bon mot pour le député de Westmount—Saint-Louis, M. Chagnon qui, par sa rigueur, a su dès le début imposer des lignes de conduite claires pour éviter tout dérapage relativement aux travaux de cette commission. Bien sûr, il reste encore des modifications à apporter à notre règlement, notamment au niveau de toute la mécanique de la motion de suspension des règles lorsqu'un gouvernement en arrive à la conclusion que l'importance d'un projet de loi requiert son adoption dans les délais plus courts. Les discussions se poursuivront entre les fédérales-provinciales et la présidence au cours de l'été.

Je tiens cependant à faire remarquer qu'uniquement une loi a fait l'adoption d'une motion de suspension des règles, c'est la Loi sur la réforme des tribunaux administratifs et je crois qu'on était justifiés de le faire parce que, au rythme où l'opposition la faisait avancer, ça nous aurait pris trois ans ou six sessions pour la faire adopter. Alors, comme on est rendu à la mi-mandat, je crois que c'était assez important de la faire adopter dans les meilleurs délais, surtout qu'on veut que ces tribunaux administratifs soient mis sur pied pour le 1er janvier 1998.

Mais, la réforme parlementaire c'est aussi, et souvent plus que les grands chambardements du règlement, un état d'esprit. Le rôle du député qui n'est pas ministre peut être aussi important dans le cadre existant. Tout est fonction de la place qu'ils souhaitent eux-mêmes prendre et de la latitude que le gouvernement accorde par la voix de son leader. Et ici, il s'agit d'un aspect pour lequel nous sommes fiers. Malheureusement, parce que ce travail est moins médiatisé, cette réalité n'a pas encore été relayée à la population par l'entremise des médias. C'est peut-être ce bilan au-delà du menu législatif que je souhaiterais vous voir retenir aujourd'hui. J'en ai souvent parlé, mais je reviens à la charge car les statistiques sont

éloquents. Ainsi, depuis que le Parti québécois a pris le pouvoir, les commissions parlementaires se sont donné 24 mandats d'initiative, 17 mandats de surveillance d'organisme, 25 mandats en vertu de la loi n 98. Pour fins de comparaison sur le Parti libéral, en neuf ans de pouvoir, les commissions ont réalisé huit mandats d'initiative et 13 mandats de surveillance d'organismes et un mandat seulement en vertu de la loi n 198. Au-delà des chiffres, vous constaterez également que les mandats dont vous trouverez la liste en annexe ne peuvent être qualifiés de mandats de complaisance et d'aucuns touchaient des sujets importants pour le gouvernement.

De plus, je soulignerais que la commission des institutions aura procédé à une première en étudiant un texte réglementaire en matière d'éthique et de déontologie avant sa parution dans la Gazette officielle.

Finalement, en guise de conclusion, il importe également de faire ressortir que notre gouvernement, malgré le nombre élevé de projets de loi, a su consulter la population de façon inédite, témoignant par le fait même de notre grand souci de favoriser l'exercice de la démocratie. Ainsi, du 1er avril 1996 au 31 mars 1997, 844 groupes ont été reçus et entendus en commission parlementaire. À titre comparatif, au cours des années de pouvoir de l'ancien gouvernement, la meilleure année fut 1987-1988 où 656 groupes avaient été invités à exposer leur point de vue.

M. Bouchard: Merci. Si je devais résumer en quelques mots le travail du gouvernement, je dirais ceci: L'an dernier, avec les sommets et le dépôt des réformes, nous avons préparé le terrain. Cette année, le gouvernement du Québec a livré la marchandise. Nous avons livré la marchandise sur l'emploi, sur la solidarité sociale, sur le déficit et sur le français. Sur l'emploi d'abord, nos décisions de l'an dernier, notamment du Sommet, commencent déjà à porter fruits. Depuis juillet dernier, le Québec a créé 100 000 emplois nouveaux. Ce n'est pas un petit chiffre. De plus, le nombre de prestataires de l'aide sociale a chuté de 20 000. Le Québec est donc clairement entré dans une période de croissance économique dont les bienfaits commencent à se faire sentir dans la population. Nous avons adopté neuf lois découlant des décisions du Sommet, notamment pour réduire la semaine de travail, établir un régime d'apprentissage, favoriser l'économie sociale, instituer le Fonds de lutte contre la pauvreté, moderniser les décrets, etc. Nous avons livré la marchandise sur le plan de l'investissement pour l'emploi.

Le budget de mars prévoit des mesures qui entraînent pour plus de 4 000 000 000 \$ d'investissements privés en plus d'investissements publics de 1 000 000 000 \$, dont 700 000 000 \$ dans la métropole. Ces investissements se font déjà sentir dans l'amélioration et la rénovation des équipements en éducation et en santé, dans la réfection du métro de Montréal et du réseau routier, entre autres. Hydro-Québec va déposer à l'automne son plan d'investissement et de développement qui sera soumis à la Régie de l'énergie pour un grand débat public. Je tiens à vous rappeler qu'en créant la Régie de l'énergie, notre gouvernement a constitué un lieu de débats publics indépendants qui étaient réclamés depuis une décennie.

Dans le domaine agricole, notre Assemblée nationale a adopté une législation essentiellement consacrant le droit de produire après des années d'inaction des libéraux québécois à ce sujet. Les producteurs agricoles du Québec ont maintenant les outils qu'ils

demandaient pour développer leur industrie, contribuer à la croissance économique québécoise et créer des emplois. Nous avons réussi après 32 ans d'efforts à rapatrier au Québec les principaux leviers en matière de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre, ce qui nous permettra dès l'an prochain d'offrir enfin un guichet unique et efficace pour tous les chercheurs d'emploi au Québec. Cette mission fut accomplie grâce au vote unanime de l'Assemblée nationale, grâce à l'appui des partenaires socioéconomiques, grâce aussi au travail constant des députés du Bloc québécois à Ottawa. Nous avons livré la marchandise également au plan de la solidarité sociale. Car en plus des mesures favorisant l'économie sociale et qui créeront 2 500 emplois cette année, en plus de la création du Fonds de lutte contre la pauvreté, nous avons augmenté de 40 % depuis 1994 le financement des organismes communautaires le portant de 98 000 000 \$ à 137 000 000 \$. D'abord, en adoptant la politique familiale la plus généreuse en Amérique du Nord qui permettra d'investir massivement dans l'enfance et dans la famille et qui profitera en particulier aux familles de salariés en bas de l'échelle. Après la consultation du printemps, nous avons encore bonifié le programme afin de garantir qu'aucune catégorie de familles à revenus faibles ou moyens ne serait perdante, au contraire. À compter de septembre et graduellement au cours des prochaines années, le Québec sera doté d'une politique d'aide à l'enfance et à la famille qui restera, je crois, une des grandes réalisations de ce gouvernement, mais surtout un grand pas en avant pour la solidarité sociale. Le ministre Jean Rochon a aussi bonifié le régime d'assurance-médicaments qui offrait une assurance à 1 000 000 de Québécois dont 300 000 enfants qui n'en étaient pas pourvus. Maintenant, avec la mensualisation des frais, l'assurance devient plus abordable pour les plus démunis.

En mettant en place la réforme de la Régie des rentes, le gouvernement assure aussi à toutes les générations de Québécois l'assurance d'une rente juste et équitable. Il s'agit ici d'un important effort d'équité « intergénérationnelle ». Nous demandons notamment à tous les Québécois, y compris les gens de ma génération et les baby-boomers de contribuer davantage pour assurer non seulement leur retraite mais celle des jeunes qui entrent sur le marché du travail. L'effort aurait été moindre si d'autres gouvernements avant nous avaient agi en temps, mais je tiens à saluer le sens des responsabilités des partenaires du marché du travail, patronat et syndicat, pour leur appui dans cette démarche. Nous avons livré la marchandise sur l'élimination du déficit. Nous l'avons dit l'an dernier, l'année en cours est la plus difficile, notamment parce que les coupures fédérales atteignent un sommet inégalé. Nous avons fait le pari de continuer à réduire les dépenses du gouvernement et demander à tous les employés de l'État de contribuer à l'effort collectif. Nous pouvons dire aujourd'hui que la mission est pratiquement accomplie. Que ce soient les juges, les médecins, les députés, les ministres, les cadres, les employés des secteurs public et parapublic, la grande majorité a d'ores et déjà fait sa part d'une manière absolument exemplaire. Le programme des départs volontaires à la retraite réalisé grâce au concours et à la contribution financière des syndicats du secteur public, dépasse ce que nous avons fixé, après les négociations de mars, qui était à 15 000 abolitions de postes. En date d'hier, 16 640 départs étaient confirmés et des demandes supplémentaires sont toujours en traitement, ce qui pourrait porter ce total à plus de 20 000 départs. Comme nous l'avons toujours dit, les départs effectués au-delà de la cible de 15 000 abolitions de postes seront remplacés, ce qui permettra un rajeunissement et un renouvellement de la fonction publique, notamment dans la santé et dans l'éducation.

Il reste, bien sûr, à gérer ces départs au cours de l'été et au début de l'automne, ce qui demandera beaucoup de rigueur et de travail. Mais pour l'instant, les Québécois ont montré leur capacité à relever chacun des défis qu'ils s'étaient fixés. Dans ce cheminement vers l'élimination du déficit, l'entreprise, comme vous le savez, a été mise à contribution, à la hauteur de 500 000 000 \$ par année, par le non-remboursement d'une partie de la TVQ. Les banques paient une surtaxe de 5 %, versée au Fonds de lutte contre la pauvreté, et la lutte au travail au noir a permis de collecter 800 000 000 \$ supplémentaires. Un des derniers gros morceaux de l'élimination du déficit est le 500 000 000 \$ demandés aux municipalités, ce qui représente 6 % de leur budget total de 8 500 000 000 \$. C'est un exercice d'équité pour les travailleurs du secteur municipal, un exercice de rigueur et de responsabilité pour les élus et les gestionnaires municipaux. Grâce aux efforts collectifs réalisés cette année, nous pouvons affirmer sereinement que le déficit des Québécois sera enfin éliminé dans 21 mois, et nous pourrons dire à nos jeunes et à nos enfants que nous avons cessé de les endetter.

Finalement, nous avons livré la marchandise pour le français. Cette année, nous avons posé deux gestes importants pour la promotion du français au Québec. D'abord, nous avons adopté la loi no 40, qui redonne à la Charte de la langue française la capacité de faire son travail pour protéger et promouvoir le français. Je pense qu'il n'y a plus de doute, où que ce soit, que le temps de la démission des libéraux est révolu. Il y a aussi les mesures de promotion de la qualité du français et l'aide à la créativité. Vous avez remarqué que, de tous les budgets de l'État, celui de la Culture a été le moins touché. Le budget a augmenté l'investissement collectif dans les bibliothèques municipales, et nous avons le projet de doter la métropole d'une grande bibliothèque qui profitera à l'ensemble du réseau du Québec. La réforme de l'éducation a également comme objectif l'amélioration du français, et M. Boisclair prépare une réforme des COFI qui augmentera l'offre de cours de français et améliorera leur qualité pour les non-francophones.

Nous avons aussi franchi, aujourd'hui, un pas décisif dans le dossier des commissions scolaires linguistiques. Ici, l'enjeu est simple: mettre un terme à un système scolaire qui continuait à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté anglophone, notamment à Montréal. La réforme de Mme Marois, adoptée aujourd'hui à l'unanimité, à l'issue d'une véritable course à obstacles, marque un point tournant dans l'évolution de notre système scolaire et dans nos efforts d'intégration des nouveaux arrivants, à la majorité. C'est pourquoi nous avons voulu que l'Assemblée nationale vote à l'unanimité une phrase qui ne se trouvait jusqu'ici dans aucun texte de loi du Québec. Je vous lis cette phrase: « L'intégration de immigrants à la communauté francophone constitue une priorité pour la société québécoise. » Fin de la citation. En bref, tous nos efforts visent à solidifier le Québec et à le rendre socialement plus solidaire. Au terme de 18 mois au cours desquels, plus que jamais auparavant, les politiciens du Canada ont voulu nier les droits des Québécois et l'existence même de notre peuple, il nous apparaît essentiel de poursuivre notre engagement en faveur de la souveraineté du Québec et de renouveler avec ferveur notre volonté de vivre ensemble et de décider ensemble de notre avenir.

En conclusion, je note que l'équipe gouvernementale a réussi cette année à porter à terme des réformes sur lesquelles les gouvernements qui nous ont précédés s'étaient cassé les dents. Je parle, bien sûr, des commissions scolaires linguistiques de Mme Marois, de l'entente sur la main-d'œuvre de Mme Harel, de la réduction négociée du déficit de M. Léonard, je devrais parler aussi de la réforme des tribunaux administratifs de M. Bégin et,

bien sûr, de la poursuite de la réforme de la santé de M. Rochon. Ces changements étaient tous nécessaires pour l'avancement de la société québécoise. Je salue le cran, l'énergie et souvent le courage politique de l'équipe gouvernementale qui a su relever ces défis risqués et mener ces réformes à terme. Nous avons dit que nous allions oser, Nous l'avons fait. Bref, dans une année financièrement difficile, le gouvernement du Québec termine cette session avec le sentiment du travail accompli, des engagements tenus, et avec le sentiment que le Québec est sur la bonne voie pour l'emploi, pour la solidarité, pour le redressement de ses finances et pour sa langue et sa culture. Merci.

Une voix: Est-ce qu'il y a une première question en français?

Mme Ouellet (Suzanne): M. Bouchard, vous avez lancé de nombreuses réformes et est-ce que le pire n'est pas à venir? Je songe en particulier au départ de 20000 personnes au 1er juillet, c'est là où les systèmes auront vraiment à subir le contrecoup de la transformation.

M. Bouchard: Une opération délicate mais qui a été préparée avec soin. Nous savons déjà maintenant dans quels secteurs surtout les départs auront lieu. Il y a des travaux plus fins qui se poursuivent afin d'assurer une transition qui, je crois, sera harmonieuse. Tout cela se passera à la faveur de l'été, ce qui, dans certains secteurs, en tout cas, rend la chose plus facile. Et nous pensons que l'opération se déroulera correctement. Bien sûr, il faudra le faire avec circonspection, il faudra être très vigilants, mais les mesures ont été prises pour que cela se passe correctement.

Mme Gagnon (Katia): Denis Lessard.

M. Lessard (Denis): M. le premier ministre, en septembre, vous serez à environ 12 mois d'une éventuelle élection. Est-ce que vous pensez que ça sera approprié, à ce moment-là, de faire une réforme majeure de votre équipe ministérielle?

M. Bouchard: Je vous ai lu, j'ai vu que vous avez pratiquement annoncé un remaniement. Il m'appartient de décider si vous avez raison ou si vous avez tort.

M. Lessard (Denis): Mais est-ce que ça vous apparaît nécessaire ou...

M. Bouchard: Je crois que vous avez raison de dire que, à ce stade du mandat et des travaux qui ont été accomplis, de ce qu'il reste à faire, il pourrait s'avérer opportun de faire le point, ce que je ferai sûrement durant l'été quant à la composition de l'équipe ministérielle. Et, de toute façon, je n'ai pas l'intention de faire de changements substantiels.

La Modératrice: D'autres questions en français?
Elizabeth.

Mme Thompson (Elizabeth): Parlons des changements, M. Bouchard. Une des propositions, cette semaine, était de remplacer le Protecteur du citoyen. Pourquoi est-ce que le gouvernement pense qu'il est important de remplacer M. Jacoby?

M. Bouchard: M. Jacoby occupe sa fonction depuis deux mandats. La loi ne prévoit pas que les mandats des ombudsmans soient éternels ou soient à vie. Elle

prévoit qu'il y a des renouvellements à tous les quatre ans, je crois, tous les cinq ans. Ce qui veut dire que ça fait maintenant 10 ans que M. Jacoby exerce cette fonction. En 1993, les libéraux n'avaient pas renouvelé son mandat. Notre gouvernement, notre parti, une fois au pouvoir, l'a renouvelé pour une autre fois. Nous sommes maintenant à l'expiration d'un deuxième mandat. Personnellement, j'ai l'intention de nommer une femme à cette fonction.

J'ai raconté la détermination que j'ai conçue, dès mon entrée en fonction, d'améliorer la participation des femmes à la fonction publique et dans le gouvernement. Je peux vous dire, par exemple, que j'ai nommé six sous-ministres en titre qui sont des femmes alors qu'il y en avait un ou deux quand je suis arrivé et j'ai nommé 14 femmes sous-ministres adjointes de plus qu'il n'en existait. Et, sur les 815 nominations qui sont faites par le gouvernement à différentes fonctions, 34 % ont été faites en faveur de femmes. Je considère que ce n'est pas assez. Je veux aller plus loin encore. Nous avons nommé un juge en chef qui est femme et j'aimerais bien pouvoir nommer un ombudsman qui soit une femme. Ce serait une première au Québec.

M. Jacoby a bien servi la démocratie et l'État. Il a rempli ses fonctions de façon très correcte. Nous pensons que ça serait maintenant une chose normale que de pourvoir à une suite des choses, cette fois-ci, avec une femme.

Mme Thompson (Elizabeth): M. Jacoby, ces dernières heures, ces derniers jours, a dit qu'il a reçu une explication de M. Thibault, c'est-à-dire que le gouvernement n'était pas content avec son avis sur les recherches et le développement. Est-ce que c'est le cas?

M. Bouchard: M. Jacoby est allé trouver M. Thibault dans un restaurant, un soir, à une table, et a échangé avec lui. J'ai été étonné, d'ailleurs, d'entendre rapporté par M. Jacoby, les propos privés qui ont été tenus, à sa demande, dans un restaurant. En ce qui concerne le gouvernement et en ce qui me concerne, j'estime qu'il est opportun pour la suite des choses, pour la fonction, que nous ayons une femme, maintenant, qui dirige. Et nous avons d'ailleurs jeté notre dévolu sur au moins un nom, que nous avons déjà, d'ailleurs, soumis aux libéraux. À ce que je sache, ils ne l'ont pas encore rejeté. Pour le reste, vous savez, après avoir servi pendant 10 ans, je crois qu'il est normal qu'on puisse songer à faire autre chose. M. Jacoby est un employé de l'État. Il a une sécurité d'emploi. Il a une permanence à l'emploi de l'État du Québec. Il pourrait être réaffecté à d'autres fonctions. C'est un homme de grandes qualités, de grandes compétences, qui a servi, d'ailleurs, à des fonctions très importantes avant d'accéder à celle d'ombudsman. Et après 10 ans, le gouvernement et moi-même estimons qu'il est opportun de songer à du renouvellement. C'est tout.

Mme Gagnon (Katia): Michel Cormier.

M. Cormier (Michel): M. Bouchard, vous avez initié des réformes dans à peu près tous les secteurs. On se demande, maintenant, il vous reste plus d'un an à votre mandat, qu'est-ce que vous allez amener sur le menu législatif, dans la prochaine année, qui pourrait faire l'objet d'autres réformes ou de trucs importants?

M. Bouchard: Il y a eu des périodes très actives et très productives, dans le passé, au Québec, de la part des gouvernements, je ne pense pas qu'il y en ait eu de beaucoup plus productives que celle que nous avons vécue, depuis un an et demi. Ces réformes sont importantes. Elles

touchent à peu près tous les secteurs de la vie collective. Il faut les mettre en œuvre et la plupart d'entre elles sont maintenant en train d'être implantées. Il m'apparaît que les Québécoises et les Québécois ont besoin d'un second souffle pour s'habituer à cette nouvelle société que nous sommes en train de former ensemble et pour commencer aussi, bien sûr, en récolter les fruits. Je pense qu'on a besoin tous de souffler un peu. Et si la population n'est pas encore fatiguée, moi, je commence à l'être un peu, à faire les réformes, et le gouvernement pense que, maintenant, il faudrait surtout terminer les choses qui ont été entamées. Il y en a beaucoup. On a agi tous azimuts et adoucir les angles là où il y en a qui sont considérés comme des irritants, et faire en sorte que nous puissions faire une bonne gestion des nouveaux programmes que nous avons mis en œuvre. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des idées nouvelles. Au contraire, les ministres continuent à produire des idées au rythme industriel. Je pense qu'il faudrait peut-être différer leurs réalisations quelque peu parce que... On a fait beaucoup de choses. Je me rends compte, quand je regarde simplement... Je vais vous donner mon discours, tout à l'heure, je me suis convaincu moi-même qu'on avait fait beaucoup de choses. Je pense que l'année qui vient devrait être consacrée à consolider ces nouveaux acquis et à faire en sorte que ces nouvelles réformes puissent s'implanter dans les mentalités, dans la culture et dans le fonctionnement de nos institutions.

Mme Gagnon (Katia): Rhéal Séguin.

M. Séguin (Rhéal): M. Bouchard, vous êtes allé à New York en juin 1996 sans le dire aux Québécois. Je pense que c'est cette date-là.

M. Bouchard:] Sans le dire aux journalistes surtout.

M. Séguin (Rhéal): Est-ce que c'est pratique courante pour le premier ministre du Québec...

M. Bouchard:] C'est extraordinaire que vous ne l'ayez pas su, depuis presque un an. C'est assez remarquable.

M. Séguin (Rhéal): Formidable. Mais est-ce que c'est pratique courante? Et pourquoi la nécessité de garder sous silence ce genre de rencontre là?

M. Bouchard: Que je sache, la plupart des premiers ministres, sinon tous, ont rencontré des financiers new-yorkais. C'est même, je dirais, pratique courante pour, bien sûr, le ministre des Finances, mais également pour le premier ministre de se présenter, de rencontrer les gens qui évaluent l'état de nos finances publiques et qui nous permettent de conserver la confiance des investisseurs dans le Québec. De sorte que je pense avoir simplement assuré la continuité de cette pratique quant aux relations qui doivent exister entre le gouvernement du Québec et les milieux financiers, notamment à New York.

M. Séguin (Rhéal): Qu'est-ce qui s'est passé durant ces rencontres-là? Est-ce qu'ils vous imposent des conditions? Comment ça se déroule?

M. Bouchard: Écoutez, d'abord, ce sont des choses qui se font discrètement. Ce sont des rencontres où les gens qui ont scruté tous les postes des états financiers du Québec, qui les comparent facilement à tous les états financiers qu'ils ont en mains... Ils ont les états

financiers de tous les gouvernements du monde entre leurs mains. Ce sont des gens qui ont fonction de porter quotidiennement un jugement sur la gestion financière des différents gouvernements du monde parce qu'ils évaluent la cote de crédit de chacun de ces gouvernements. Alors, c'est très facile pour eux d'examiner nos bilans, nos états financiers, puis de nous dire ce qu'ils pensent.

Comme je tenais, et comme il faut bien sûr tenir, à conserver la cote A plus du Québec, il est évident que nous avons intérêt à bien expliquer ce que nous faisons et surtout à convaincre ces personnes — parce que les états financiers ne mentent pas, ce sont des états qui sont vérifiés — à les convaincre de la véracité et de la détermination des gouvernants de les mettre en pratique, de respecter ces engagements financiers et budgétaires.

Et il faut dire que la réputation du Québec sur les marchés financiers a été très malmenée au cours des années précédentes. Vous vous rappelez que, dans les six dernières années du mandat de nos prédécesseurs, ils ont, chaque année, défoncé de 1 000 000 000 \$ leurs engagements financiers. Alors les gens ne croyaient plus, n'avaient plus guère de considération pour un budget du gouvernement du Québec, pour qu'est-ce que c'était qu'un budget du gouvernement du Québec quand on savait que, année après année, c'était inconsidérément défoncé. Alors, au moment, nous, de... Je pense qu'il fallait le faire surtout en l'occurrence, parce que, pour la première fois, nos évaluateurs financiers, si je peux dire, ont vu tomber sur leurs bureaux des états financiers puis des budgets du Québec qui étaient extrêmement ambitieux quant à des niveaux de dépenses. Ils ont été très surpris de voir que nous nous apprêtions à réduire aussi considérablement le niveau de nos dépenses. Ils ont eu beaucoup de difficulté à le croire puisque, dans toutes les années antérieures ou à peu près, au moins les six dernières années des libéraux, ça n'avait pas été respecté. Alors il y avait donc comme une cause à plaider, si on peut dire, et il y avait aussi, j'imagine, nécessité pour eux de connaître le nouveau chef du gouvernement qui serait appelé à garantir le respect de ses engagements financiers et budgétaires. Et c'est dans cette perspective générale, je n'entre pas dans les détails là, qu'il m'est apparu nécessaire de me rendre, au mois de juin, à New York après le voyage que j'y avais déjà fait quelques semaines auparavant, auquel vous aviez d'ailleurs été conviés, le premier.

M. Séguin (Rhéal): Deux autres questions: Est-ce que ce voyage- là vous a permis de protéger la cote du Québec sur le marché financier?

M. Bouchard:] Oui.

M. Séguin (Rhéal): Et est-ce qu'il y a eu d'autres rencontres avant ou après? Est-ce que vous êtes allé à New York, sans le dire à personne, avant cette date-là ou après?

M. Bouchard:] Bien, il m'arrive de faire des choses sans vous le dire.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouchard: Je vais essayer d'en faire encore. Mais, non, si vous faites référence à ce voyage, après le voyage discret que j'ai fait à New York en juin, après ma visite officielle à New York, il n'y en a pas eu d'autres, de ma part, à New York, en juin.

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: Ailleurs?

M. Bouchard:] Non. Fondamentalement, c'est la seule démarche du genre, je crois, que j'ai accomplie.

M. Théberge (Sylvain): M. Bouchard, je voudrais vous amener sur un sujet très estival. Demain, M. Brochu, du club des Expos de Montréal, va, de l'avis de plusieurs, donner un grand coup pour tenter de démontrer la pertinence d'avoir un nouveau stade ou un nouveau parc de baseball pour son club à Montréal. J'aimerais savoir jusqu'à quel point vous êtes ouvert aux demandes qu'il va faire et jusqu'à quel point vous être prêt à faire un bout de chemin.

M. Bouchard: Je ne connais pas ses demandes.

M. Théberge (Sylvain): Est-ce que vous serez ouvert à... Vous savez quand même qu'il va demander de l'argent, il veut avoir de l'aide. Est-ce que le gouvernement va être attentif...

M. Bouchard: Peut-être qu'il ne va pas en demander au gouvernement du Québec; peut-être qu'il va le demander au gouvernement fédéral, je ne sais pas. Non, je ne voudrais pas commenter sur les demandes avant qu'elles ne soient formulées, quand même. Mais je ne veux pas non plus ouvrir de porte en disant ça. Il n'y a pas de porte d'ouverte, il y a juste d'attendre que des demandes soient faites avant d'y répondre, mais il n'y a pas de porte d'ouverte. On se rappelle ce qui s'est passé à Québec; on se rappelle qu'on a déjà un stade à Montréal qui a coûté quelques dollars, n'est-ce pas; on se rappelle qu'il n'est pas encore fini de payer; on se rappelle bien de l'état des finances publiques du Québec, des priorités, etc.

M. Théberge (Sylvain): Ça va prendre de bons arguments.

M. Bouchard: Quand on ferme des hôpitaux, ce n'est pas sûr qu'on ouvre des stades, hein, vu qu'on en a déjà un gros.

Mme Gagnon (Katia): Michel David.

M. Bouchard: Et je souhaite, bien sûr, que les investisseurs privés et n'importe qui veut contribuer... Je ne dis pas que ce ne serait pas bon pour Montréal d'avoir un stade; je ne m'y entends pas. Mais dans la mesure où le gouvernement est concerné, vous savez, on est en train de travailler sur le projet d'un nouveau Palais des congrès à Montréal, soit un agrandissement. On travaille plutôt du côté de l'agrandissement de celui qui est là, mais on n'a pas encore eu les études définitives. C'est des sommes considérables. On travaille sur la nécessité de doter Montréal d'une bibliothèque, une grande bibliothèque, des équipements qui n'existent pas présentement. Dans le cas de la bibliothèque, c'est évident. Dans le cas du Palais des congrès, il n'est pas adéquat aux besoins actuels; il est absolument impératif, pour lui faire jouer le rôle qui lui est dévolu et pour donner à Montréal toute sa dimension de ville internationale, de le modifier, certainement en tout cas en l'agrandissant et en le modernisant. Alors, je ne veux pas ouvrir de porte, parce que je me rends compte qu'en disant qu'on va attendre la demande, les gens pourraient penser qu'on va dire « oui ». Je n'ai

pas l'intention de dire « oui » à une demande comme celle-là si elle est adressée au gouvernement du Québec.

Mme Gagnon (Katia): Michel.

M. David (Michel): Oui. M. Bouchard, dans le dernier paragraphe de votre communiqué, vous parlez de « poursuivre notre engagement en faveur de la souveraineté du Québec et de renouveler avec ferveur notre volonté de vivre ensemble et de décider ensemble de notre avenir ». Après tout ce qui s'est passé au cours des derniers mois: les politiques budgétaires du gouvernement, l'élection fédérale, etc., est-ce que l'essoufflement dont vous parliez tantôt touche aussi l'option souverainiste?

M. Bouchard: Je n'ai pas dit qu'on était essoufflés, j'ai dit qu'on allait reprendre notre souffle. Ce n'est pas pareil, c'est prendre un second souffle.

M. David (Michel): Alors, est-ce que les souverainistes...

M. Bouchard: Le premier souffle est encore assez bon...

M. David (Michel): ...ont besoin de reprendre leur second souffle?

M. Bouchard:] ...le deuxième serait bon.

M. David (Michel): Est-ce que les souverainistes ont besoin de reprendre un second souffle parce qu'ils auraient perdu le premier?

M. Bouchard:] Non, mais je ne crois pas que la souveraineté soit en aucune façon, que l'intensité de l'allégeance souverainiste soit aucunement affectée par les élections fédérales qui portaient sur autre chose. De toute façon, on connaît l'échéancier, vous le connaissez vous-même, il faut qu'on termine, en tout cas, la phase actuelle de la tâche que nous sommes assignés, qui nous a été imposée par les circonstances. Ensuite, il y aura une élection, nous allons solliciter une réélection, la population décidera et au nombre des mandats que nous allons solliciter, il y aura celui de faire un référendum, ce qui veut dire que notre réélection, le cas échéant, ce que je souhaite, comportera, ensuite, la certitude qu'il y aura ensuite un référendum.

Alors, donc, il y a comme du temps, là, pour préparer ce référendum. Ça va être d'abord précédé par la préparation d'une élection, la date de l'élection n'est pas fixée; on sait que nous avons jusqu'à cinq ans après une élection. Normalement, c'est quatre ans, je n'ai pas l'intention d'aller plus vite que ces quatre ans, d'autant plus qu'on sait ce qui arrive à ceux qui vont trop vite, quand il s'agit de faire des élections. Il y a du temps, il y a le temps pour nous de poursuivre le combat souverainiste, il y a le temps pour nous de redéfinir certains aspects de notre nationalisme. Nous avons maintenant, dans le programme du Parti québécois, la conception de la souveraineté que nous voulons proposer à nos concitoyens et concitoyennes, c'est-à-dire un oui à une question souverainiste, une question de faire la souveraineté assortie d'un engagement de négocier un partenariat dans l'année qui suivra et s'il n'y a pas de partenariat, ou s'il y en a un, dans les deux hypothèses, on proclamera la

souveraineté. C'est le programme que vous connaissez qui est maintenant le programme officiel du Parti québécois et qui sera au cœur du débat référendaire. Mais, il faut préparer tout cela, il faut mettre plus de chair sur le squelette du partenariat, il faut se préparer à répondre à plus de questions, plus précises sur ce programme, mais, fondamentalement, la démarche est connue, l'échéancier l'est aussi et ses balises relatives.

Il est certain qu'au cœur même de la motivation de ce gouvernement, au cœur même d'un engagement politique de tous ses ministres, de tous ses députés et tous ses militants et militantes, il y a l'intention ferme de tenir un référendum et de solliciter des québécois, le mandat de faire la souveraineté du Québec.

M. David (Michel): Est-ce que je peux vous demander de préciser ce que vous voulez dire quand vous dites qu'il faut revoir ou renouveler certains aspects de notre nationalisme?

M. Bouchard: Oui, je crois qu'il faut en discuter. Nous aurons un colloque au Parti québécois à l'automne sur la mondialisation et le nationalisme et la souveraineté. Il y a beaucoup de choses qui se passe dans le monde. Beaucoup de gens pensent que cette mondialisation, cette uniformisation accentue la nécessité de déterminer des points d'ancrage, et le plus important, le plus significatif, le plus efficace étant la souveraineté. Mais il faut que ces questions se débattent, s'examinent et j'aime à penser que ce sera des débats intéressants qui se tiendront au sein du Parti québécois et j'espère plus largement dans notre société parce que, qu'on le veuille, qu'on ne le veuille pas, même pour l'ensemble canadien, l'intention du Parti québécois de tenir un référendum, le niveau d'appui que la souveraineté recueille toujours au Québec et le programme que nous préconisons, ça devient une donnée de notre politique. Et, en ce qui nous concerne, nous les souverainistes, il est entendu que chaque jour qui s'écoule nous montre à quel point il faut devenir souverain. Moi, je deviens souverainiste de jour en jour encore plus en constatant à quel point nous n'avons pas tous les leviers de décisions que nous avons, à quel point nous devons faire des compromis difficiles, compliqués. Par exemple, pour nous doter de quelque chose qui est tout à fait moderne, tout à fait normal, des commissions scolaires non confessionnelles à quel point il est difficile au Québec de gérer nos affaires dans ce contexte où nous devons continuellement attendre du gouvernement fédéral des réponses sur des choses qui sont parfois plus ou moins importantes, mais d'autres qui le sont.

Quand je pense, par exemple, que nous devons continuellement gérer des diminutions de transfert qui créent une tension épouvantable sur nos programmes alors que nous avons des ressources qui s'en vont là-bas, ce serait tellement plus facile, tellement plus normal pour nous de gérer nous-mêmes nos ressources, de faire nous-mêmes nos choses comme un gouvernement normal, comme un peuple normal. J'ai l'intention arrêtée, avec mon parti et mes collègues du cabinet et de la députation, de lancer ce débat de façon non pas virulente, mais de façon sereine et de façon active afin que nous puissions préparer cette grande décision que nous avons à prendre.

Mme Gagnon: Je m'excuse, Monsieur, une dernière en français.

M. David (Michel): Juste une toute petite sous- question: Quand vous parlez de mettre plus de chair autour du partenariat, est-ce qu'il faut comprendre d'en élargir la portée?

M. Bouchard: C'est-à-dire que vous avez vu comme moi les ententes que nous avons conclues, Bloc québécois, Parti québécois, l'ADQ, les discours que nous avons faits là-dessus. Ça reste schématique. On a parlé des grandes institutions qui devraient être formées pour gérer le partenariat. On a évoqué quelques-uns des secteurs d'activité qui pourraient être dévolus au fonctionnement du partenariat, mais il faut aller plus loin. Je crois que les Québécoises et les Québécois et nos amis Canadiens ont intérêt à en savoir davantage sur nos intentions, sur comment on va procéder et c'est certainement quelque chose qui va occuper la vie du Parti québécois au cours de la prochaine année, en tout cas.

Mme Gagnon (Katia): Dernière en français, Bob McKenzie. M. McKenzie (Robert): Oui, M. Bouchard, il y a 30 ans le mois prochain — toujours à propos de la souveraineté, là — le général de Gaulle faisait un voyage mémorable au Québec, est-ce que vous pourriez nous dire quel souvenir cet événement vous inspire et si votre gouvernement entend marquer cet anniversaire d'une façon quelconque?

M. Bouchard:] Bien, le souvenir personnel vous voulez dire, le mien?

M. McKenzie (Robert): Oui.

M. Bouchard: Bon, alors, moi j'étais, à l'époque, avocat à Chicoutimi, je me souviens simplement qu'en auto, roulant sur une route du Saguenay—Lac-Saint-Jean, écoutant la radio, j'ai entendu les nouvelles de Radio-Canada où on pouvait entendre le général de Gaulle parler du Québec libre

Alors, j'avais été, comme bien des Québécois, très ému. Les émotions n'étaient pas toutes les mêmes mais il y avait des émotions. Et j'avais été très ému parce que je connaissais le général de Gaulle pour avoir lu les mémoires qu'il avait déjà publiés, les mémoires de guerre, pour avoir lu *Le Fil de L'épée*, pour avoir lu les biographies qui existaient de lui à l'époque, pour suivre son action politique.

Je savais que c'était un personnage historique fondamental du vingtième siècle. Dans deux, trois cents ans, quand on pensera au vingtième siècle, on se rappellera quelques noms, on se rappellera de de Gaulle, de Churchill, Roosevelt, peut-être quelques autres. Mais c'est dire la place que le général de Gaulle occupait et occupe encore dans l'imaginaire et dans la mentalité de ceux qui connaissent son œuvre et sa place, en France, en Europe, et dans le monde, et ce qu'il représente. Alors, que le général de Gaulle soit venu à Montréal, en plein cœur de l'effervescence politique qui prévalait alors, pour annoncer au Québec, avec une épithète qui collait plus ou moins à la situation parce que « libre » c'est n'est pas vraiment ça qui est la question, c'est surtout responsable, mais libre d'assumer son destin, c'est ça qu'il voulait dire le général.

Il y aurait là un appel de l'histoire. Ce que j'ai senti, moi, c'est que c'était un appel de l'histoire, par la voie de celui qui était peut-être son plus grand tenant, son plus grand porte-parole de l'époque, vivant en tout cas, Churchill était mort quelques années avant, un an ou deux avant, c'était le dernier grand survivant de la période historique du vingtième siècle. Alors, c'est l'histoire qui nous a appelés et chacun sait que le projet souverainiste est porté par l'histoire, qu'il y a quelque chose d'incontournable dans les ressorts qui sous-tendent le projet souverainiste, c'est l'achèvement d'un destin de peuple. Quand on connaît l'histoire

du Québec, on sait très bien que la prochaine étape c'est la souveraineté. S'il y a une autre étape pour nous, en termes de d'ascension vers le destin politique, c'est la souveraineté.

Alors, il est de l'essence et de la dynamique de l'histoire d'un peuple de progresser, et pour moi, et ce que le général de Gaulle nous a dit, nous a rappelé, c'est ça. Et qu'on le veuille, qu'on ne le veuille pas, qu'il y ait ou non une statue, qu'on écrive ce qu'on voudra sur la plaque de la statue, la voix du général De Gaulle est toujours très forte dans le paysage politique québécois et international.

Mme Gagnon (Katia): Patrick White.

Mme Gagnon (Katia): Merci. Non, Elizabeth, c'était la dernière en anglais. Je m'excuse.

M. Bouchard: C'était ma dernière réponse. Ma batterie s'arrêtait là.

Des voix: Ha, ha, ha!